

LE MARTIN PECHEUR (source Wikipédia)

Le martin-pêcheur d'Europe fait partie de la famille des Alcedinidés qui regroupent aussi les martins chasseurs.

Sa livrée est très colorée : bleue pour les ailes, la tête et la queue ; et orange pour le ventre. Il possède un bec long et fin.

Le corps est petit et trapu. Il mesure 16 cm pour un poids de 40 gr.

Il est reconnaissable lors de son vol à la couleur bleue étincelante de son plumage qui est dû aux reflets prismatiques de la lumière sur les structures minuscules de ses plumes.



La différenciation des sexes se fait au niveau du bec : noir pour le mâle. La mandibule inférieure du bec de la femelle est orange.

C'est un oiseau qui se nourrit de petits poissons et de petits animaux aquatiques. C'est pourquoi il vit à proximité des étendues d'eau, où il peut se nourrir en abondance. Sa proie repérée, généralement depuis un perchoir, il plonge en percutant violemment la surface de l'eau et l'attrape, puis avale sa proie, tête la première, dans le sens des écailles. Si elle n'est pas dans le bon sens, il la lance en l'air et la rattrape avec agilité dans le sens qui lui plaît. À l'instar des rapaces qui ingurgitent leur proie d'un seul coup, il éjecte par la suite une pelote de réjection constituée des arêtes des derniers poissons digérés. Quand le poisson est destiné à être livré aux juvéniles, le martin-pêcheur le retourne pour le présenter tête en avant. En période de nourrissage, un adulte peut capturer jusqu'à 70 ou 80 poissons dans la journée.

L'oiseau, très vivace, parcourt un circuit sur son territoire en se posant sur des perchoirs qu'il connaît, bien disposés pour guetter ses proies. Si sa position est assez haute, il plonge en flèche directement, et ressort aussi rapidement de l'eau grâce à la poussée d'Archimède résultant de l'air emprisonné sous son plumage. S'il part d'un support trop proche de la surface, il doit d'abord s'éjecter vers le haut avant de se retourner pour plonger. Mais il peut aussi faire de longues séquences de vol stationnaire avant de plonger. Lorsque sa tentative est récompensée, il se pose et entreprend d'assommer sa proie en la battant sur sa branche par des mouvements de tête alternés, avant de l'avalier, quand il ne va pas la porter à sa compagne (mâle en période nuptiale) ou à ses juvéniles.

Le martin-pêcheur bénéficie d'une protection totale en Europe allant jusqu'à l'interdiction de le transporter même mort.

